



## CONVOCAATION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire est convoquée **le dimanche 24 novembre 2024**, afin de se prononcer sur les objets suivants :

### VOTATION POPULAIRE

1. Arrêté fédéral 29 septembre 2023 sur l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales (FF 2023 2302);
2. Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: sous-location) (FF 2023 2288);
3. Modification du 29 septembre 2023 du code des obligations (droit du bail: résiliation pour besoin propre) (FF 2023 2291);
4. Modification du 22 décembre 2023 de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (financement uniforme des prestations) (FF 2024 31).

### VOTATION CANTONALE

1. Loi sur le climat (LClim).

Les électrices et électeurs désirant voter au bureau de vote peuvent se présenter à la salle des Abris PC (Place de la Thoune à Icoigne).

Ouverture du bureau :

**- dimanche 24 novembre, de 10h00 à 11h00.**

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icoigne, le 5 novembre 2024

**L'Administration communale**

